

Lycée Charles de Gaulle

Rosny sous bois



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2025

Le présent projet d'établissement est rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, obligation réaffirmée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005. Il définit au niveau du lycée la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que la mise en œuvre du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie de notre établissement, il exprime les choix pédagogiques de l'équipe et la politique éducative du lycée. Il fixe ainsi le cap de nos priorités pour les trois années à venir.

Bien entendu, en fonction des évolutions institutionnelles mais aussi de nos évaluations effectuées chaque année, celui-ci fera l'objet d'ajustements voire de modifications.

Toute modification rendue nécessaire fera l'objet d'un vote au conseil d'administration.

Ce projet est le fruit d'une large consultation des équipes constituées en groupe de travail. Je remercie l'implication de tous les acteurs de ces groupes, ainsi que le conseil pédagogique, qui ont contribué à l'élaboration de ce projet.

Quatre axes prioritaires ont été retenus :

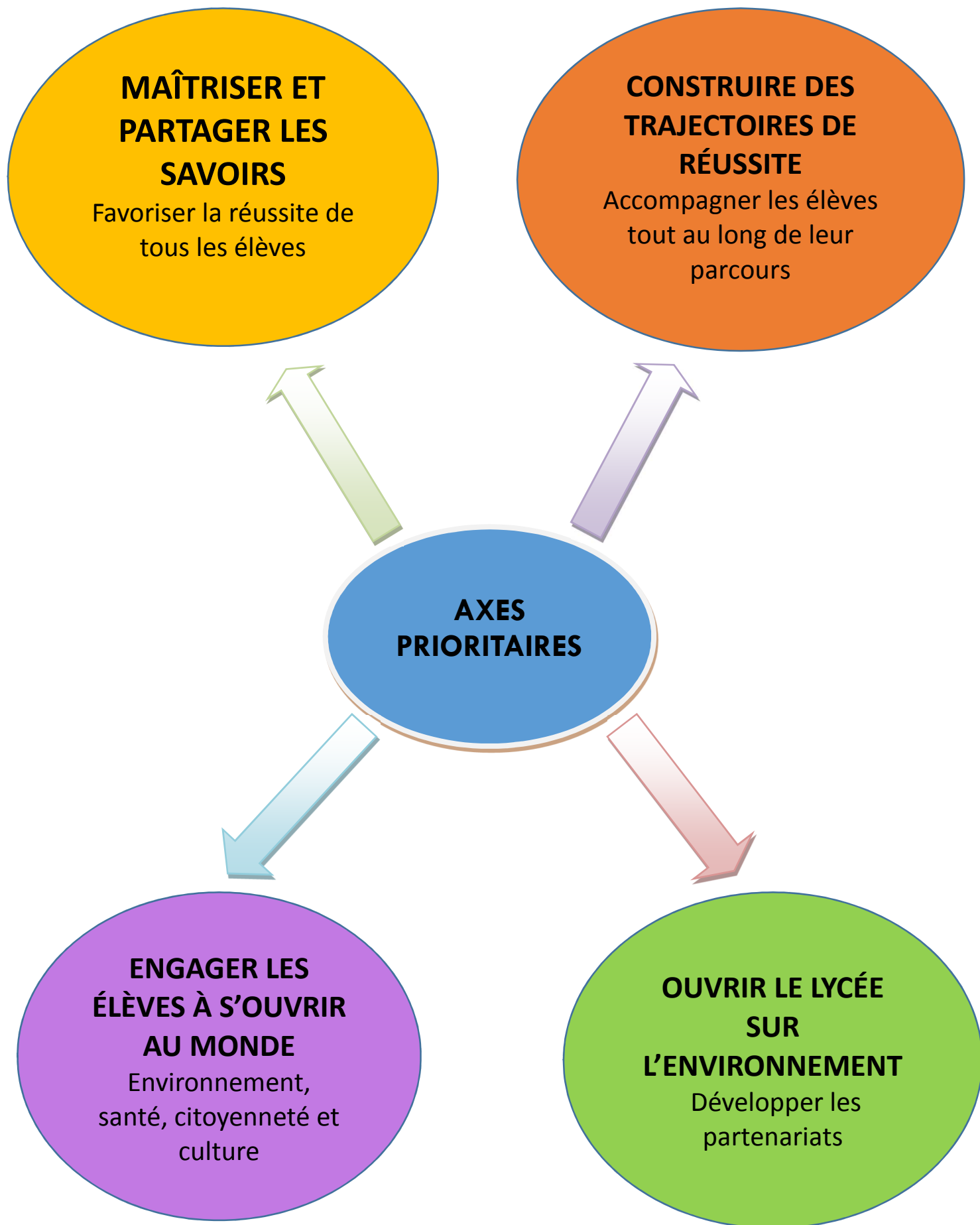
- Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission **la maîtrise et le partage des savoirs, qui favorise la réussite de tous les élèves.**
- Un lycée soucieux de **construire des trajectoires de réussite**, soucieux de l'accueil et du suivi des élèves tout au long de leur scolarité, et de leur parcours de formation du collège aux études supérieures. Un lycée qui accueille et accompagne les personnels dans l'exercice de leur mission.
- Un lycée, espace d'apprentissage de la **santé** et de la **citoyenneté**, qui favorise l'accès à la **culture** et à l'expression personnelle dans le respect de soi et des autres.
- Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer **coopérations et partenariats.**

La rédaction de ce projet s'est appuyée sur différentes modalités de travail :

- Travail en groupes tout au long de l'année, en groupes thématiques ou disciplinaires.
- Travail en conseil pédagogique
- Travail de synthèse et de reformulation effectué par l'équipe de direction.
- Ajustement et rédaction définitive en conseil pédagogique.

Je souhaite à chacun de s'approprier et de faire vivre ce projet afin que notre lycée se développe et rayonne.

La Proviseure
Cybèle Rusé



AXE 1

Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission **la maîtrise et le partage des savoirs, qui favorise la réussite de tous les élèves.**

La vocation du lycée général et technologique est de préparer les élèves au baccalauréat et tout autant à des études supérieures réussies.

Pour cela il est nécessaire d'acquérir et de renforcer les savoirs fondamentaux : la maîtrise du français, les mathématiques, savoir rédiger, s'exprimer à l'oral, faire des liens et questionner les apprentissages.

L'autonomie, les méthodes de travail, la compétence à s'orienter, la confiance en soi et en sa capacité à réussir sont également des compétences fondamentales à la réussite des études secondaires mais également à la poursuite des études dans le supérieur.

Priorités à dégager sur le plan pédagogique (maîtrise de la langue, méthodologie, travail personnel...) pour faire progresser les élèves et favoriser les apprentissages.

OBJECTIFS

Accueillir tous les élèves dans une école pleinement inclusive

Prendre en compte l'hétérogénéité, accompagner les élèves en difficulté, soutenir les élèves moyens.

Autonomie et mobilité : Valoriser, dépasser l'autocensure, favoriser ambition et réussite

Accueillir tous les élèves dans une école pleinement inclusive.

- **Construire un climat scolaire apaisé avec les élèves et leurs familles**

Développer une attention particulière à l'accueil des élèves

- Créer des conditions d'accueil agréables et rassurantes pour les élèves entrant en seconde.
- Journées d'inclusion pour tous les niveaux dans les premiers jours de l'année. Soigner l'accueil des classes.
- Entretiens individualisés de positionnement (Elève, PP, CPE) avec les parents quand la situation le nécessite.

et à la communication avec les familles

- Accueillir et informer les parents : Réunions de parents dès juin pour les entrants de seconde, dès septembre pour les autres niveaux
- Réunions de suivi de mi- trimestre en seconde et de mi- semestre en cycle terminal
- Rencontre parents / professeurs en début d'année scolaire, puis lors de la remise des bulletins de mi trimestre, puis des 2 trimestres, remise des diplômes.
- Rencontre direction / parents en début d'année : Présentation des instances et rôle des représentants de parents d'élèves, encourager la participation aux élections des représentants.
- Information aux familles sur les modalités d'information et de suivi des élèves par les représentants légaux : messageries, ENT et Pronote. Formation des parents les plus éloignés du numérique aux outils Pronote, mon lycée.net et Educonnect
- Rencontre parents sur l'orientation (rencontre collective lors des conseils de classes ou lors des entretiens personnalisés)

- **Accompagner les élèves à besoins spécifiques**

- Améliorer la formation des équipes autour des troubles des apprentissages ou des besoins de certains élèves en situation de handicap.
- Améliorer la communication entre les équipes enseignantes et éducatives et le pôle médico-social pour une meilleure information sur les besoins spécifiques de certains élèves.
- Sur Pronote, indiquer dès la rentrée tous les besoins spécifiques des élèves en termes d'aménagements.
- Organiser les réunions de suivi de la scolarisation ou d'équipe de suivi avec les partenaires de soin si possible.
- Accompagner les AESH dans l'exercice de leurs missions
- Accompagner les élèves allophones : informer les professeurs, proposer des aides spécifiques.

Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, accompagner les élèves en difficulté.

- **Mesurer les difficultés pour mieux accompagner les élèves**

- Transmettre dès la rentrée (outil Pronote ou bulletins des années précédentes) les résultats de l'année passée de chaque élève à son/sa PP pour anticiper les éventuelles difficultés de chacun(e).
- En seconde : prendre appui sur les tests de positionnement nationaux, les tests de rentrée pour déterminer les besoins des élèves en français et en mathématiques.
- Se réapproprier l'accompagnement personnalisé dans les disciplines (français et mathématiques).
- Proposer des heures d'études dirigées à tous les niveaux : en seconde installer les bases en français et en mathématiques en lien avec les professeurs des disciplines, en 1^{ère} renforcer les compétences en maîtrise de la langue, en Terminale : travailler la méthodologie et préparer les examens. (créneaux dégagés en fin de journée et stages de vacances)

- **Encourager les dynamiques de projets transdisciplinaires dans les apprentissages.**

- Favoriser le travail en équipe interdisciplinaire.
- Renforcer les actions interdisciplinaires sur la maîtrise de la langue française. (*Travail en particulier sur des points de langage, production d'écrits, lecture, explications et compréhension des consignes*)
- Définir le contenu de l'AP et les compétences transversales à travailler à partir des difficultés récurrentes observées chez nos élèves, (*en particulier la maîtrise de la langue, la méthodologie, la maîtrise des codes...*)

- **Favoriser la différenciation pédagogique dans les pratiques d'enseignement.**

- Mettre en place dans une classe des dispositifs de traitement des différents profils d'élèves pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'enseignement. Il ne s'agit pas de différencier les objectifs, mais de permettre à tous les élèves d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes.

Autonomie et mobilité : Valoriser, dépasser l'autocensure, favoriser ambition et réussite

- **Donner à chaque élève confiance en sa capacité à réussir**

- ☐ Mise en place de tutorats, contrats de réussite.
- ☐ Aider chacun à se projeter dans l'avenir, en s'adaptant à sa temporalité, en autorisant les réorientations positives.
- ☐ Favoriser le travail de groupe et la coopération entre élèves
- ☐ Aménagement de la salle 215 en salle modulaire, pour favoriser les travaux de groupe
- ☐ Renforcer la lutte contre les inégalités (filles garçons notamment)
- ☐ En STMG, réfléchir à un accompagnement spécifique, qui mobilise l'ensemble de la communauté qui porte l'élève dans une dynamique de réussite, qui les aide à décrypter les attendus de l'école, à se projeter plus positivement dans leur formation.
- ☐ Promouvoir la participation des élèves aux dispositifs de réussite type cordées (premier campus, dauphine, Luise Michel, alternance, math en jean's) non pas dans un esprit d'élitisme mais pour favoriser l'accès au plus grand nombre à des connaissances et compétences développées dans des milieux socio-culturels plus favorisés.
- ☐ Cycle de conférences du midi
- ☐ Mettre en place des espaces de travail au sein du lycée qui favorisent le travail personnel et l'autonomie.

- **Préparer les élèves aux attentes des examens et aux modalités des épreuves**

- ☐ Expliciter le fonctionnement de l'évaluation par contrôle continu (charte, Pronote)
- ☐ Pratiquer de façon régulière et concertée une évaluation constructive qui permette de favoriser une approche personnalisée des progrès comme des difficultés des élèves.
- ☐ Préparer sereinement les élèves aux examens écrits et aux épreuves orales.

Les indicateurs

- ☐ Taux de réussite aux examens.
- ☐ Nombre d'élèves impliqués dans les dispositifs d'aide et soutien.
- ☐ Nb de devoirs ou d'évaluations communes organisées.
- ☐ % d'enseignants engagés dans une réflexion relative à l'évaluation.
- ☐ Bilan de l'AP et des études dirigées.
- ☐ Évolution des poursuites d'études par filière ou par spécialités.
- ☐ Taux d'insertion professionnelle à N+1

Axe 2

Un lycée soucieux de **construire des trajectoires de réussite**, soucieux de l'accueil et du suivi des élèves tout au long de leur scolarité, et de leur parcours de formation du collège aux études supérieures. Un lycée qui accueille et accompagne les personnels dans l'exercice de leur mission.

Le lycée Charles de Gaulle est un très bel établissement à taille humaine qui s'inscrit dans un environnement agréable. Cependant, le nombre croissant d'élèves oblige à occuper tous les espaces disponibles. Malgré son exiguïté, des espaces de vie ont été dégagés pour les élèves.

Une équipe enseignante et de vie scolaire stable permet de travailler ensemble dans une ambiance bienveillante. Un climat scolaire serein est recherché, propice à l'épanouissement des élèves, à l'apprentissage de la citoyenneté et à la réussite scolaire.

OBJECTIFS

Assurer le suivi des élèves au quotidien (retards, absences, retenues, exclusions, réorientation)

Donner à chacun le temps et les clefs pour se projeter dans l'avenir

Construire une dynamique d'établissement permettant d'améliorer la cohésion des équipes.

Assurer le suivi des élèves au quotidien (*retards, absences, retenues, exclusions, réorientation*)

- **Lutter contre toutes les formes de décrochage scolaire.**

Pour favoriser la persévérance de tous les élèves, l'établissement agit à tous les niveaux : prévention, repérage, remédiation, accueil du retour à l'école dans une définition large du décrochage scolaire

- ☐ Suivi plus proactif sur les absences et les retards de la part des CPE : par exemple, revoir les délais de justification d'absence pour éviter que les élèves les justifient à n'importe quel moment et notamment juste avant les conseils de classe.
- ☐ Bilans réguliers PP et CPE.
- ☐ Transmettre aux PP les cas d'élèves ayant été absentéistes/en décrochage scolaire l'année passée afin de prendre des mesures le plus tôt possible
- ☐ Poursuivre le travail du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) et Impliquer des enseignants au sein du GPDS afin de proposer les remédiations nécessaires sur le plan pédagogique pour les élèves qui décrochent.
- ☐ Renforcer la communication entre les différents acteurs de la communauté éducative sur l'absentéisme (enseignants, CPE, ASSED, infirmière, assistantes sociale, psyEN, Direction) pour un suivi efficace
- ☐ Renforcer les conseils de mi- période comme point d'appui d'un travail en équipes.
- ☐ Impliquer les familles dans le suivi de la scolarité : rencontres parents-professeurs, rendez-vous individuels, traducteurs, Pronote...
- ☐ Prendre en compte les difficultés et les particularités des élèves dès le début de l'année.

- **Mettre en place en interne des actions spécifiques en direction des élèves qui décrochent.**

- ☐ Mettre en place des actions spécifiques de remobilisation en direction des décrocheurs en prenant appui sur la MLDS et des partenariats extérieurs (municipalité, associations)
- ☐ Développer des pratiques de tutorat envers les élèves décrocheurs, afin d'améliorer le suivi individuel. (Tutorat élève/professeur ou élève/élève).
- ☐ Développer des mini-stages (par exemple en association ou en entreprise) pour remotiver l'élève dans sa scolarité

- **Améliorer la gestion et l'accueil des élèves punis ou exclus à l'interne**

- ☐ Réfléchir à la mise en place en interne d'un parcours d'inclusion pour les élèves exclus temporairement
- ☐ Évaluer le travail des élèves punis
- ☐ Créer une base de données en fin d'année afin d'avoir du travail dans toutes les matières et pour tous les niveaux

Donner à chacun le temps et les clefs pour se projeter dans l'avenir

Chaque élève a la possibilité d'élaborer son projet accompagné par des adultes attentifs, dans le respect de ses choix et de ses résultats. L'excellence se décline autant dans la voie technologique que dans la voie générale.

..

- **Accompagner l'entrée au lycée, la seconde palier d'orientation**

- ☐ Le travail en amont dans la liaison avec les 3èmes
- ☐ Un accompagnement renforcé par le PP lors de l'heure d'accompagnement personnalisé
- ☐ Information des élèves et des familles tout au long de l'année sur les poursuites d'études possibles
- ☐ Semaine de l'orientation en novembre, printemps de l'orientation
- ☐ Expliquer aux élèves les modalités de réussite au baccalauréat.

- **En cycle terminal : préparer l'accès au supérieur**

- ☐ En classe de première : favoriser la découverte des formations offertes dans le supérieur, informer sur Parcoursup.
- ☐ En première : Journées d'immersion en Université
- ☐ En terminale : Info Parcoursup et accompagnement intensif dans le cadre de l'heure dédiée (accompagnement personnalisé)
- ☐ Susciter des rencontres régulières avec des formations du supérieur, multiples actions avec les partenaires
- ☐ Rencontres avec des professionnels

□

Cycle de conférences du midi

☐ Rencontres avec les anciens élèves

☐ Projet alternance

☐ Cordées de la réussite (Prépa Dauphine, premier campus, cordée Louise Michel, partenariats IUT et université Gustave Eiffel, partenariat université Sorbonne Paris Nord...)

☐ Parcours personnalisés, par exemple deux années réparties sur trois

Construire une dynamique d'établissement permettant d'améliorer la cohésion des équipes

- **Construire une dynamique d'établissement permettant d'améliorer la cohésion des équipes.**

☐ Améliorer l'accueil des nouveaux personnels par des actions d'intégration et de présentation de l'établissement.

☐ Assurer une rencontre par classe avec les équipes pédagogiques pour les professeurs nouveaux arrivants (même pour les collègues qui interviennent en cours d'année pour remplacement).

☐ Nommer un référent pour assurer l'accueil des collègues arrivant en cours d'année.

☐ Un trombinoscope du personnel afin d'identifier plus aisément les collègues.

☐ Favoriser la qualité de vie dans l'établissement.

☐ Faire vivre une « amicale » du personnel, instaurer des événements conviviaux identifiés dans le calendrier.

☐ Assurer un bon équipement et un entretien régulier des locaux (matériel de reproduction et d'impression, toilettes...)

☐ Favoriser l'instauration de règles communes : retards, entrée en classe, usage du carnet...) pour instaurer un cadre rassurant pour nos élèves : Formaliser les mêmes exigences concernant la tenue des élèves en classe.

- **Renforcer la cohésion des équipes dans le suivi des classes.**

☐ Proposer des groupes de travail réguliers lors de l'heure bleue

☐ Assurer la circulation de l'information

☐ Prévoir une réunion 2 à 3 semaines après la rentrée pour toutes les questions de vie scolaire et diverses.

☐ Signaler les exclusions de cours via le logiciel (information à l'équipe éducative et pédagogique, aux parents).

☐ Redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel.

☐ Développer la pratique du pilotage partagé des dispositifs et des projets.

☐ Doter chaque enseignant assurant une coordination disciplinaire ou pilote d'une mission spécifique d'une lettre de mission, qui précise les contenus des tâches et missions qui lui sont confiées.

Les indicateurs :

☐ Taux de présence parents lors de la remise des bulletins.

☐ Taux de présence des parents à la JPO

☐ Taux d'absentéisme, et nombre de DISA envoyés à la DSDEN.

☐ Nombre d'élèves suivis en GPDS et évaluation qualitative en fin d'année.

☐ Nombre d'élèves ayant bénéficié des mini stages et bilan qualitatif.

☐ Bilan qualitatif de la semaine d'accueil et d'intégration

☐ Evaluation de nos dispositifs internes lutte décrochage : Tutorat et module de remobilisation.

☐ Taux de décrochage sur 3ans par filière.

☐ Bilan PFMP : Nb d'élèves en retard à l'entrée en 1^{ère} et en terminale.

AXE 3

Un lycée, espace d'apprentissage de la **santé** et de la **citoyenneté**, qui favorise l'accès à la **culture** et à l'expression personnelle dans le respect de soi et des autres.

L'école a pour mission première de transmettre aux élèves les valeurs de la République, culture commune qui permet de vivre ensemble et de s'intégrer dans la société.

L'apprentissage des codes sociaux, de la démocratie, le respect de soi-même et des autres, la prise de conscience de ses droits et devoirs, l'exercice de la prise de responsabilité, la préservation de son capital santé et de son environnement sont des éléments déterminants pour apprendre aux élèves à devenir de futurs citoyens.

De même, l'ouverture culturelle permet à l'élève d'élargir sa vision du monde, de structurer son identité, elle enrichit la formation de sa personnalité et contribue à son épanouissement.

OBJECTIFS

Développer les parcours dans les domaines artistiques, culturels et scientifiques.

Favoriser l'envie d'agir et de participer.

Promouvoir un comportement citoyen.

Développer les parcours dans les domaines artistiques, culturels et scientifiques.

• Ouverture culturelle

L'art transforme et favorise la réussite de tous les élèves car il agit positivement sur les facteurs de réussite comme l'estime de soi, la connaissance de soi, la capacité à imaginer, la mémorisation, la créativité.

- ☐ Option Danse
- ☐ Option histoire des arts
- ☐ Ouvrir l'élève à d'autres formes de lecture et d'écriture : le cinéma, le théâtre et la musique : projets passerelle, festival d'automne, lycéens au cinéma, orchestre d'Ile de France... .
- ☐ Projet de découverte du Cinéma (collégiens et lycéens au cinéma)
- ☐ Apprendre à lire une œuvre d'art, visites de musées, d'expositions.
- ☐ Expositions thématiques au CDI ou dans les espaces de vie du lycée

• Lecture, littérature, expression écrite et orale

- ☐ Nouvel aménagement du CDI pour un accès facilité à la lecture et à la connaissance
- ☐ Amener les élèves à lire, à écrire et à partager leurs idées.
- ☐ Projets de podcasts ou de classes média
- ☐ Le rendre acteur des productions visuelles et / ou musicales.
- ☐ Développer les projets artistiques en lien nos partenaires des structures culturelles locales (ville, département, région) et la DAAC.
- ☐ Valorisation (exposition) des productions au CDI.

• Culture mathématiques et scientifique

- ☐ Valoriser et impulser l'apprentissage des sciences et des mathématiques
- ☐ Atelier MATH.en.JEANS
- ☐ Partenariat avec Polytechnique (journées thématiques à Polytechnique)
- ☐ Journées les filles et la science
- ☐ Projet astronomie.
- ☐ Mise en place d'un LaboMath, pour réfléchir à la pédagogie des mathématiques

Favoriser l'envie d'agir et de participer.

• Les instances pour les élèves et des étudiants

- ☐ Sensibiliser les classes au rôle et fonctions des représentants des lycéens
- ☐ Consolider les instances représentatives et développer le rôle des délégués et écodélégués.
- ☐ Développer et pérenniser le CVL, l'assemblée générale des délégués.
- ☐ Mettre en valeur la formation et le rôle des délégués et écodélégués (publications, valorisation sur le bulletin, dossier scolaire...)
- ☐ Externaliser la formation des délégués pour un apport théorique sur leur rôle, assurer leur cohésion et visite de l'Assemblée nationale et du Sénat.

• Accompagner le développement et le rayonnement de la vie lycéenne

- ☐ Recruter un jeune en service civique pour accompagner la vie lycéenne
- ☐ valoriser les actions de la Maison des lycéens (MDL)
- ☐ Veiller à la qualité des locaux dédiés aux élèves : le foyer, les petites salles de travail et de détente
- ☐ Donner toute sa place au CDI
- ☐ Installer des espaces d'affichage et de communication gérés par les élèves
- ☐ Impliquer des élèves dans la gestion des activités du mardi midi.
- ☐ Développer les associations culturelles, sportives et lycéennes.
- ☐ Promouvoir l'AS.
- ☐ Favoriser l'activité des clubs (FAN, échecs, MATH.en.JEANS, atelier musique...).
- ☐ Former des jeunes reporters pour couvrir les grands événements du lycée.
- ☐ Favoriser l'implication des élèves dans l'organisation des tous les moments particuliers (JPO, Forum, Fête du lycée...)

Promouvoir un comportement citoyen.

- **Favoriser la cohésion entre les élèves et l'ouverture vers l'autre.**

- ☐ Donner des espaces d'échange et d'écoute aux élèves (groupe de parole, tables rondes, semaines actives)
- ☐ Contribuer à l'appropriation du règlement intérieur lors de la semaine d'accueil
- ☐ Lutter contre toutes les formes de discriminations et de préjugés.
 - ☐ Favoriser la mixité dans toutes les activités proposées
 - ☐ Agir contre le harcèlement, favoriser les actions de prévention dans ce domaine en particulier
 - ☐ Assurer l'intégration de tous les élèves (y compris ceux en situation de handicap)
 - ☐ Sensibiliser les élèves à la prise en compte des différences, à l'acceptation d'autrui.
- ☐ Promouvoir les valeurs de la République.
 - ☐ Participation à la journée de la laïcité.
 - ☐ Semaine de résidence de la ligue des droits de l'Homme
- ☐ Promouvoir le respect
 - ☐ Développer un climat scolaire qui assure l'égalité Fille/Garçon
 - ☐ Développer le savoir-être des élèves, par la maîtrise des codes de langage et favoriser la politesse et la courtoisie.

- **Mettre en œuvre une éducation aux médias et à l'information.**

- ☐ Développer un regard critique sur les médias.
- ☐ Conférences d'association, de spécialistes sur l'information, la désinformation, les réseaux sociaux.
- ☐ Développer un usage des jeux sérieux liés aux médias.
- ☐ Participation à la Semaine de la presse et des médias en mars.
- ☐ Découvrir la presse généraliste et professionnelle présente au CDI.
- ☐ Développer l'usage d'Europresse dans les pratiques de recherches des enseignants et des élèves.
- ☐ Développer un usage réfléchi des sites internet et de la recherche sur internet.
- ☐ Rendre l'élève acteur de la production médiatique.
- ☐ Création d'un média scolaire avec les élèves volontaires et en lien avec la Maison des Lycéens (blog, web radio).
- ☐ Créer une classe média

- **S'engager dans l'éducation au développement durable et à la santé. (CESCE)**

- ☐ Renforcer les actions de promotion de la santé.
 - ☐ Recenser les besoins et les attentes des élèves en matière de prévention santé et développer sur cette base un ensemble d'actions d'information et de prévention.
 - ☐ Sensibiliser et prévenir les élèves aux conduites à risques
- ☐ Mener une véritable éducation au développement durable.
 - ☐ Connaître les pratiques des élèves sur le développement durable.
 - ☐ Sensibiliser les élèves à leur cadre de vie, au respect des biens de l'établissement, et faire intervenir les personnels de service pour expliquer leurs missions.
 - ☐ Organiser une « journée développement durable » au lycée en février de chaque année
 - ☐ Inscrire l'établissement dans une démarche « établissement en démarche de développement durable » et obtenir la labélisation E3D.
 - ☐ Constituer un groupe de travail « développement durable » intégrant toutes les composantes de la communauté éducative et définir un programme d'action pluriannuel.

Les indicateurs :

- ☐ Bilan des actions du CESC et implication des partenaires
- ☐ Bilan des projets arts et culture menés dans l'établissement.
- ☐ Bilan implication des élèves dans les instances ; Taux de participations aux élections (CVL) et taux de présence lors des réunions (CVL et conseils de classes)
- ☐ Nature et nombre de projets d'actions à caractère citoyen ou marquant l'engagement des élèves.
- ☐ % d'élèves inscrits à l'UNSS.

Axe 4

Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer **coopérations et partenariats**.

Le lycée Charles de Gaulle a beaucoup d'atouts qu'il est nécessaire de valoriser afin de renforcer son image positive auprès des élèves et des familles.

Les nombreux partenariats demandent à être mieux connus et soutenus, la promotion et la diffusion des projets est nécessaire.

Forts de ces constats nous proposons quelques actions concrètes qui pourraient nous permettre de progresser, et d'inscrire notre Établissement dans une volonté d'ouverture sur l'environnement et de partenariat.

OBJECTIFS

Améliorer notre politique de communication interne et externe, faire rayonner le lycée.

Développer les partenariats avec les formations du supérieur, les structures de formation, les entreprises en BTS

Améliorer notre politique de communication interne et externe, faire rayonner le lycée

• Communication externe

- ☐ Améliorer la visibilité de tous les projets sur le site internet du lycée.
- ☐ Développement des réseaux sociaux (facebook)
- ☐ Mise à jour /actualisation régulière du site internet du lycée
- ☐ Mise à jour de l'organigramme du site internet du lycée
- Relecture /contrôle posts réseaux sociaux (les posts Instagram des élèves comportent des fautes d'orthographe/grammaire, il faudrait les faire relire par un adulte)
- ☐ Travailler avec les réseaux sociaux de la ville
- ☐ Amélioration de la qualité photo réseaux (création d'un club photo/Instagram ?)
- ☐ Création d'un journal du lycée ?

• Communication avec les élèves et les familles

- ☐ Avec les familles : communication via Pronote (diffusion d'informations, sms, accès aux résultats des élèves) et via l'ENT mon lycée.net pour les échanges de courriels.
- ☐ Avec les élèves : échanges via le cahier de texte Pronote, diffusion d'Informations ou échanges de courriels via l'ENT.
- ☐ Droit à la déconnection, pas de mails le week-end si possible (équipe pédagogique etc...)
- ☐ Créer une plaquette de présentation des dispositifs et des projets

• Rayonnement du lycée

- ☐ Travailler avec le journal de la ville (actus événements, projets)
- ☐ Travail régulier avec les organismes de la ville qui s'adressent aux jeunes : cercle J, FAN, Capacité
- ☐ Invitations officielles représentants ville (Projets EPA, remise diplômes)
- ☐ Communiquer sur les accomplissements des élèves ou anciens élèves
- ☐ Rayonnement vers les collèges de notre bassin de recrutement
- ☐ Renforcer les liens entre PP des collèges et enseignants du lycée.
- ☐ Renforcer les liens disciplinaires entre collèges et lycée.
- ☐ Développer l'information auprès des collégiens sur le lycée, les filières, nos spécificités.
- ☐ Réunions d'information art/danse, élèves ambassadeurs dans les collèges, mini stages...
- ☐ JPO à revoir dans l'organisation, pour les rendre plus attractives créer visibilité/inviter représentants ville/communication journal ville/ impliquer parents et développer stands.
- ☐ JPO le samedi afin que les parents puissent venir

☐ Développer les partenariats avec les formations du supérieur, les structures de formation, les entreprises en BTS

• Pré-bac

- ☐ Développer l'ouverture sur le monde professionnel (projet alternance, déjeuners de l'orientation).
- ☐ Créer une association d'anciens élèves ?
- ☐ Nommer un ou une référent-e « partenariats avec le supérieur »
- ☐ Valoriser les partenariats sur le site internet du lycée, notamment les partenariats avec le supérieur.
- ☐ Étendre et consolider le dispositif « Cordées de la réussite » le valoriser dès l'entrée au lycée.

• BTS

- ☐ Créer et fidéliser un réseau d'entreprises (cocktail, petit-déjeuner ...)
- ☐ Formaliser les partenariats d'entreprises
- ☐ Redevenir « tête de cordée » bac pro BTS avec le BTS MCO.
- ☐ Renforcer les relations avec les établissements de formation en licence professionnelle
- ☐ Participer aux actions de valorisation du BTS
- ☐ Favoriser les rencontres avec des professionnels en dehors des temps de stage, pour une meilleure connaissance des métiers et du monde professionnel.
- ☐ Nous faire connaître pour actionner le levier de la Collecte de la Taxe d'apprentissage (plaquette ?).

- **Ouverture internationale**

- ☐ Développer l'intérêt des élèves à l'apprentissage d'une langue étrangère.
- ☐ Jumelage avec des établissements européens.
- ☐ Créer un club d'anglais

Les indicateurs :

- ☐ Bilan qualitatif des actions menées en direction des collèges. Nombre d'actions menées en direction des élèves de collège.
- ☐ Convention de partenariat avec un établissement étranger.
- ☐ Bilan qualitatif des partenariats avec le supérieur
- ☐ Bilan qualitatif des partenariats de nos dispositifs cordées « égalité des chances »
- ☐ Bilan qualitatif des partenariats réalisés avec les partenaires institutionnels et les associations
- ☐ Bilan qualitatif des partenariats réalisés avec les entreprises.
- ☐ Qualité des supports de communication créés pour valoriser le lycée.